



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 février 2019

Objet de la délibération

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET
ORGANISMES - ANNEE 2019**

Le vingt huit février deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Loïc RABIN à Yves GUYOT, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Nolwenn LE ROUZIC à Michèle DOLLÉ, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Martine JOURDAIN à Roselyne MALARDÉ, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CORPART Claudine** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2019.02.003**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES - ANNEE 2019****Rapporteur : Claudine CORPART**

Les Commissions concernées sont d'avis d'attribuer aux associations et organismes décrits dans le document joint les subventions afin de les aider à financer leurs activités durant l'année 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis des Bureaux Municipaux en dates du 3 décembre 2018 et 4 février 2019,

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 26 novembre 2018,

Vu l'avis de la Commission « La Ville au Quotidien et au Futur » en date du 26 novembre 2018,

Vu l'avis de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en dates des 27 et 29 novembre 2018,

Vu les dossiers de subventions déposés par les demandeurs,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **ATTRIBUE** les subventions décrites dans les tableaux joints,
- ➔ **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU